



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

16 au 23 novembre 2021



Nouvelles organisationnelles

ONC Alcool/Drogues

Tous les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), intensifieront leurs interventions à partir de ce vendredi 26 novembre, et ce, jusqu'au 3 janvier 2022 dans le cadre de l'opération nationale concertée Alcool/Drogues.

Cette opération a pour but de sensibiliser les automobilistes aux nombreux risques associés à la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool et/ou la drogue.

Sécurité routière

Le 16 novembre, l'équipe IMPACT a effectué des opérations en sécurité routière, afin de s'assurer du respect de la limite permise sur réseau routier de Brome-Missisquoi. Un total de 24 constats d'infraction a été délivré à des conducteurs en infraction. Il y a eu trois constats sur le chemin Lakeside, dans la zone de 50 km/h à Lac-Brome, sept constats sur la route 243, dans la zone de 50 km/h à Lac-Brome, quatre constats sur le chemin Fordyce, dans la zone de 50 km/h à Brigham, neuf constats sur la rue de la Rivière, dans la zone de 50 km/h à Cowansville et finalement, un constat sur le rang St-Joseph, dans la zone de 70 km/h à Cowansville.

Également, le 16 novembre, il y a eu une sortie de route impliquant un seul véhicule à l'intersection des routes 233 et 104, à Farnham. La conductrice, qui heureusement portait correctement sa ceinture de sécurité, n'a subi que des blessures mineures ne requérant aucun transport au centre hospitalier.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

16 au 23 novembre 2021

Le 17 novembre, sur le chemin Dyer à Sutton, un homme a été arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. L'homme, détenteur d'un permis de conduire probatoire, a reçu un constat d'infraction pour le non-respect de la mesure alcoolémie zéro de 490\$ et 4 points d'inaptitude. Son permis de conduire fut suspendu pour une période de 90 jours et son véhicule fut remis. L'homme devra faire face à la justice ultérieurement.

Toujours le 17 novembre, sur le chemin West-Brome, au Lac-Brome, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 670\$ et dix points d'inaptitude pour avoir circulé à 96 km/h dans une zone de 50 km/h. Il s'agit d'un grand excès de vitesse (GEV). De plus, lors de cette même opération, deux autres constats de vitesse furent délivrés.

Ce même jour, à Stanbridge-East, sur le chemin Bunker, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 315\$ et 4 points d'inaptitude, car ce dernier a effectué un dépassement illégal à l'approche d'une intersection.

Le 18 novembre, à Farnham, à l'intersection des rues St-Paul et Principale, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 172\$ et 3 points d'inaptitude, car elle a effectué un virage à droite sur un feu rouge, alors qu'une signalisation l'interdit.

Le 20 novembre, sur la rue Principale à Notre-Dame-de-Stanbridge, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 138\$ et 2 points d'inaptitude. Cette dernière circulait à 107 km/h dans la zone de 80 km/h.

Également, le 20 novembre, lors d'une opération sur le chemin Bruce à Dunham, deux conducteurs ont reçu un constat d'infraction pour avoir excédé la vitesse permise de 90 km/h. Le premier s'est fait capter à 128 km/h et a obtenu un constat d'infraction de 270\$ et 3 points d'inaptitude et le second à 139 km/h a reçu un constat d'infraction de 355\$ et 5 points d'inaptitude.

Enquêtes

Le 19 novembre, les policiers ont procédé à l'arrestation d'un résident de Cowansville, âgé de 56 ans, qui venait de faire trois introductions par effraction, à Cowansville. Le suspect a comparu en lien avec ces événements et il a été gardé détenu en attendant la suite des procédures judiciaires.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services – MRC Dunham

16 au 23 novembre 2021

Au cours de la semaine, les patrouilleurs de la MRC de Brome-Missisquoi ont été appelés à intervenir auprès de personnes présentant des signes de désorganisation ou de détresse psychologique. La Sûreté du Québec désire rappeler qu'il existe plusieurs ressources et organismes qui offrent des services en cas de besoin, notamment en matière de santé mentale et de dépendances. Les citoyens sont invités à consulter le [Répertoire des services sociaux et communautaires de la MRC de Brome-Missisquoi](#) pour plus d'informations à ce sujet.

Prévention

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent sensibiliser la population aux vols dans les véhicules à l'approche du temps des Fêtes. Nous vous invitons à la vigilance et vous recommandons de suivre ces quelques règles de prévention :

- Verrouillez les portières et le coffre arrière du véhicule;
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance;
- Rangez les colis, sac à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, votre portefeuille ou les clés de la 2e voiture du domicile;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur).

Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 60\$ plus les frais.

